

Échelle d'appréciation

Éléments essentiels	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 (visé en fin d'année)	Niveau 4
Représenter, comparer et ordonner des nombres jusqu'à 100 000 en utilisant différentes stratégies RAS 1.1	L'élève ne réussit pas à représenter, à comparer et à ordonner des nombres.	L'élève réussit parfois à représenter, à comparer et à ordonner des nombres.	L'élève réussit, dans la majorité des cas, à représenter, à comparer et à ordonner des nombres.	L'élève réussit, <b>avec précision</b> , à représenter, à comparer et à ordonner des nombres.
Décomposer et composer des nombres naturels jusqu'à 100 000 RAS 1.2	L'élève ne réussit pas à décomposer et à composer des nombres.	L'élève réussit parfois à décomposer et à composer des nombres à l'aide de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.	L'élève réussit, dans la majorité des cas, à décomposer et à composer des nombres à l'aide de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.	L'élève réussit à décomposer et à composer des nombres <b>en combinant</b> les différentes opérations.
Démontrer une compréhension des fractions inférieures ou égales à 1 dont le dénominateur est égal ou inférieur à 10 et 100 par le fractionnement d'une quantité : région, groupe d'objets et longueur RAS 1.3	L'élève ne réussit pas à fractionner une quantité. Il ne peut pas représenter, comparer ou ordonner des fractions.	L'élève réussit parfois à fractionner une quantité. Il réussit occasionnellement à représenter, à comparer et à ordonner des fractions.	L'élève réussit, dans la majorité des cas, à fractionner une quantité. Il représente, compare et ordonne des fractions en utilisant différentes stratégies.	L'élève réussit à fractionner une quantité et ordonne les fractions <b>avec aisance</b> , peu importe la stratégie utilisée.
Établir un lien d'équivalence entre une fraction impropre et un nombre fractionnaire pour des nombres inférieurs ou égaux à 2 RAS 1.3	L'élève ne peut pas établir le lien entre une fraction impropre et son nombre fractionnaire.	L'élève connaît la différence entre une fraction impropre et un nombre fractionnaire mais ne peut établir de lien entre les deux représentations.	L'élève établit, dans la majorité des cas, le lien entre une fraction impropre et son nombre fractionnaire.	L'élève établit le lien entre une fraction impropre et son nombre fractionnaire.
Établir une équivalence entre les fractions décimales et les nombres décimaux (jusqu'aux centièmes) pour ensuite représenter ces derniers, les comparer et les ordonner. RAS 1.4	L'élève ne réussit pas à établir d'équivalences, ni à comparer ou ordonner des nombres décimaux.	L'élève réussit à établir certaines équivalences. Il réussit parfois à représenter, à comparer et à ordonner des nombres décimaux.	L'élève réussit, dans la majorité des cas, à établir les équivalences, en plus de représenter, de comparer et d'ordonner des nombres décimaux.	L'élève réussit à établir les équivalences et ordonne les nombres décimaux <b>avec aisance</b> .

**Mathématiques – 5<sup>e</sup> année**  
**Sens des nombres (RAG 1)**

**Échelle d'appréciation**

Reconnaitre la caractéristique des nombres naturels d'être premiers ou composés <b>RAS 1.5</b>	L'élève ne reconnaît pas la différence entre un nombre premier et un nombre composé.	L'élève reconnaît, pour certains nombres seulement, la caractéristique d'être premiers ou composés.	L'élève comprend la différence entre les nombres premiers et composés.	L'élève comprend la différence entre les nombres premiers et composés et peut <b>généraliser la règle</b> à l'ensemble des nombres naturels.
---	--	---	--	--